

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4ÈME REUNION DE 2018

Séance du 17 octobre 2018

CD20181017_49
id. 4218

L'an deux mille dix huit, le 17 octobre, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. BEQ (pouvoir à Mme TURELLA-BAYOL), Mme FERRERO (pouvoir à M. ALBUGUES), M. HENRYOT (pouvoir à Mme BAULU), Mme SARDEING-RODRIGUEZ (pouvoir à Mme BOURDONCLE)

Absent(s) :

Mme BAREGES

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**ABBAYE DE BELLEPERCHE
PROGRAMMATION 2019**

Afin de préparer la saison culturelle prochaine dans les meilleures conditions, il convient d'examiner les propositions de programmation pour 2019 dès à présent, et de s'engager sur le budget afférent qui sera inscrit au budget primitif 2019.

Les animations envisagées pour 2019 sont les suivantes :

- Le 18 mai à 21h, la nuit de l'abbaye, soirée interactive par la compagnie culture en mouvements, dans le cadre de la nuit européenne des musées. Tout public, coût : 4 500 € ;
- En mai, journées occitanes, à l'attention des élèves du département en partenariat avec l'ALCOC. Ce sera la neuvième édition de ce rendez-vous qui permet de faire découvrir la culture occitane à environ 700 enfants ;
- En juin, organisation des journées nationales de l'archéologie à l'abbaye en partenariat avec l'INRAP (institut national de recherches en archéologie préventive) autour de l'exposition 2019 qui serait sur le thème « l'alimentation du néolithique au moyen âge », coproduction INRAP-Abbaye de Belleperche, 5 000 € ;
- En juin, participation au festival des voix, des lieux, des mondes, coût : 2 000 € ;
- Le 12 juin, participation au festival jeune public départemental « Le Big Bang des arts » avec le spectacle « à vos saveurs » par Laurent Dupont. Ce spectacle sera proposé en séance tout public. coût : 2 500 € ;
- Le 7 juillet, soirée « Murder Party », nouvelle édition suite au succès de l'enquête nocturne à mener dans l'abbaye proposée en 2017 et 2018, nouveau scénario. public adulte, coût : 3 000 € ;
- 10 et 31 juillet, « mercredis de l'abbaye », animations autour des collections avec atelier parents-enfants, tout public à partir de 5 ans ;
- 17 juillet et 7 août, « mercredis de l'abbaye » à destination des adolescents, jeu de rôle grandeur nature sur le thème médiéval fantastique par la structure « la Guilde ». Coût : 1 600 € ;
- Le 3 août, « pique-nique concert » avec le Big Fat Swing, pour une ambiance rock. Tout public, coût : 2 200 € ;
- Du 12 au 15 septembre, Les médiévales. Nombreux spectacles et ateliers autour du thème des fêtes profanes. Deux jours à destination des écoles et deux jours tout public. Coût estimé : 50 000€ ;
- Juillet – août : participation à l'opération nationale « partir en livre » en partenariat envisagé avec la médiathèque départementale ;
- Octobre : participation à l'opération nationale « semaine du goût » en partenariat avec le lycée Jean de Prades de Castelsarrasin.

Le coût global de ce programme d'animations s'élève à 70 800 € pour environ 20 manifestations. À titre de comparaison en 2018, 23 animations étaient proposées pour 74 200€ et ont attiré 14 943 spectateurs (9 993 personnes en 2017, 11 014 en 2016 et 11 282 en 2015).

Pour la mise en œuvre de ce programme, des aides de la Région sont envisageables au titre de la politique régionale d'aide à la programmation de spectacles vivants et de l'aide aux festivals. Au titre de la saison 2016-2017, 30 000 € ont été octroyés au Département dans le cadre du programme LEADER de développement rural Midi-Pyrénées 2014-2020. La Région a également attribué une subvention de 5 000 € en 2017 ainsi qu'en 2018 au titre du programme d'actions culturelles de l'abbaye de Belleperche.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission culture et patrimoine

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la programmation des animations 2019 détaillée ci-dessus pour un montant global de 70 800 € étant précisé que les crédits seront inscrits au prochain budget ;
- Autorise Monsieur le Président à rechercher tous les financements possibles, et le cas échéant, à signer toute convention à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC